



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 2, numéro 3

Janvier-Mars 2019

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

DIPLOMATIE DE LA DETTE. LA FACE CACHEE DES RELATIONS SINO- AFRICAINES

Philippe ASANZI et Etienne NGOIE

Professeurs à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'Université
Pédagogique Nationale/Kinshasa-RDC

RESUME

L'engagement de la Chine avec l'Afrique n'a cessé de se renforcer depuis le début du nouveau millénaire. En l'espace d'une dizaine d'années, la Chine est devenue le principal pourvoyeur en matière d'investissements de l'Afrique ainsi que son premier partenaire commercial. En théorie, les relations sino-africaines sont censées privilégier le partenariat gagnant-gagnant, dans la mesure où l'aide étrangère, ou plus généralement la coopération bilatérale, doit profiter aux deux parties prenantes. Leur opérationnalisation a cependant ouvert l'Afrique à des nouvelles dettes, en dépit de la nature troquée de leur remboursement : minerais ou pétrole africains contre infrastructures chinoises. Ces dernières années, la Chine s'est progressivement hissée au rang d'un des principaux créanciers du continent africain. La présente étude s'efforce d'évaluer les implications des prêts chinois consentis aux Etats africains sur la souveraineté de ces derniers. D'une manière plus accessoire, elle poursuit également comme objectif d'alimenter le débat sur la rivalité géopolitique en cours entre la Chine et l'Occident (Etats-Unis d'Amérique en tête) pour le contrôle de l'Afrique et du monde.

Mots-clés : *prêts chinois, Etats africains, surendettement, diplomatie de la dette, souveraineté.*

SUMMARY

The Chinese engagement with Africa has continued to grow fast since the beginning of the new millennium. Over a decade, China has become the main source of foreign investments in Africa as well as its largest trading

partner. In theory, China-Africa relations are meant to be a win-win partnership, insofar as foreign aid, or more broadly bilateral cooperation, is set to benefit both sides. However the operationalization of these relations has induced African states to new debts, despite the bartered nature of their refund: African minerals or oil against Chinese-built infrastructures. In recent years, China has gradually risen to the rank of one of Africa's main creditors. This study seeks to assess the implications of Chinese loans to African states on the sovereignty of the latter. More incidentally, it also aims to feed the debate on the ongoing geopolitical rivalry between China and the West (the United States of America in mind) for the control of Africa and the entire world.

Keywords : *chinese loans, African states, over-indebtedness, debt diplomacy, sovereignty.*

INTRODUCTION

En ce début du XXIème siècle, le rapport entre l'Afrique et le reste du monde demeure principalement marqué par l'irruption fracassante de la Chine dans la sphère économique des Etats africains. En l'espace d'une dizaine d'années, la Chine a réussi à se hisser au rang de premier partenaire économique de l'Afrique, éclipsant au passage les partenaires traditionnels du continent, que sont l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique. Selon les données du cabinet américain *China-Africa Research Initiative (CARI)* de l'Université John Hopkins, basée à Washington, les investissements directs de la Chine en Afrique sont passés de 491 millions de dollars américains en 2003 à 34,694 milliards de dollars américains en 2015, soit un accroissement de 6965%.

Dans le même temps, les exportations chinoises vers l'Afrique sont passées de 6,74 milliards USD en 2002 à 88 milliards USD en 2016, tandis que les importations chinoises en provenance de l'Afrique sont passées de 5,4 milliards USD en 2002 à 39,96 milliards USD en 2016, soit une progression de 1205% et 640%, respectivement. Durant la période 2000-2017, la Chine, par l'entremise de son gouvernement, ses banques chinoises ainsi que ses

entreprises publiques, ont accordé aux Etats africains des prêts estimés à plus de 143 milliards USD.¹

Les prêts chinois servent généralement à financer des gros projets d'infrastructures, notamment dans les pays riches en ressources naturelles. En outre, contrairement aux Etats occidentaux, les prêts chinois accordés aux Etats africains sont généralement dépourvus de toute conditionnalité, y compris d'ordre politique, hormis l'obligation incombant aux Etats bénéficiaires de recourir aux entreprises chinoises dans l'exécution des projets d'infrastructure.²

De plus, les prêts chinois accordés aux Etats africains se présentent sous plusieurs formes : les prêts commerciaux (ceux-ci peuvent être préférentiels ou carrément sans intérêts), les crédits pour les exportations, les crédits destinés aux fournisseurs et l'aide officielle au développement.³ En outre, les prêts chinois sont généralement accordés aux pays africains par l'intermédiaire des banques d'Etat, à l'instar de la banque d'Export-Import de Chine (EXIM Bank of China) ainsi que la China Development Bank. Ces deux institutions sont considérées comme le bras séculier du gouvernement Chinois.

En sus, les prêts chinois octroyés aux Etats africains sont susceptibles de poursuivre leur hausse vertigineuse durant les prochaines années. En effet, lors du dernier sommet Chine-Afrique organisé à Beijing en septembre 2018, le président chinois, Xi Jinping, devant une assistance composée de plus de 40 chefs d'Etats et des gouvernements africains, a promis d'accorder un prêt de 60 milliards USD aux Etats africains durant les prochaines années.

¹ China -Africa Research Initiative, *Chinese loans to African governments*, School of Advanced International Studies, John Hoskins University, Washington DC, 2018.

² CORKIN L., BURKE C. et DAVIES M., « China's role in the development of Africa's infrastructure », dans *Working paper in African Studies*, School of Advanced International Studies, Washington DC, 2008 ; HOLSLAG J., « China's new mercantilism in Central Africa », dans *Journal of African and Asian Studies*, n°5 (2), 2006, pp. 133-168 ; VINES A., « The scramble for resources: African case studies », dans *South African Journal of International Studies*, n°13 (1), 2006, pp. 63-75.

³ China-Africa Research Initiative, *Op. cit.*

Ce gigantesque prêt est destiné à financer des projets d'infrastructures majeurs sur le continent africain.⁴

Il faut souligner que, sur ces prêts promis par la Chine à l'Afrique, plus de 12 milliards USD seront constitués de dettes gratuites et de prêts sans intérêts, a poursuivi le chef de l'État chinois à ce même sommet de Beijing. En effet, cet octroi massif des prêts chinois ne devrait pas obnubiler les Etats africains, ils devraient plutôt s'en inquiéter et s'interroger : quel est son impact sur la souveraineté de leurs Etats ? La Chine n'est-elle pas, par cette diplomatie de la dette⁵, en train d'altérer profondément sa politique africaine ? Quel gain tirerait-elle de tous ses prêts en cas d'incapacité de paiement des pays africains surendettés ou en voie de l'être ?

Toute dette est porteuse d'une intentionnalité quelle que soit sa nature ; la main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit, dit-on ! Il ne faudrait pas que les pays africains acceptant d'accueillir des chantiers de nouvelles routes de la soie aient le sentiment que c'est un repas gratuit. Pas du tout !

Certes, la Chine n'a pas provoqué la dette de l'Afrique, elle demeure, dans cette partie du monde, une problématique qui dure depuis longtemps. Mais, il n'empêche que sa politique de financer des infrastructures avec la dette ne puisse susciter des craintes. N'importe comment elle demeure créancière et en tant que telle, elle pourrait, en échange d'un allègement ou d'un rééchelonnement de la dette, demander et obtenir un service auprès des pays africains débiteurs. Ce pourrait être le cas notamment de la rupture des relations diplomatiques de certains pays africains avec Taïwan au profit de la Chine ou de soutenir un vote, en sa faveur, dans les instances

⁴ FIFIELD A., « China pledges \$60 billion in aid and in loans to Africa, no "political condition attached" », dans *Washington Post*, 3 Septembre 2018.

⁵ L'expression « Diplomatie de la dette » signifie qu'un pays puissant économiquement renforce son influence sur les autres nations, en les incitant délibérément à concéder à plus de dettes qu'elles ne peuvent en supporter, dans le but de les contraindre éventuellement à renoncer à une partie de leur souveraineté.

internationales. Par ailleurs, la dette pourrait créer la dépendance. Le cas du Mozambique est frais dans toutes les mémoires.

En janvier 2017, les autorités de ce pays se sont déclarées en défaut de paiement, elles ont finalement reconnu l'ampleur d'une dette cachée de plus de 2 milliards USD, souscrite en partie auprès d'entreprises chinoises. Depuis lors, le pays est devenu le plus endetté du continent.

Cette étude vise principalement à évaluer l'impact des dettes contractées par les Etats africains auprès de la Chine sur leurs souverainetés. Dans ce contexte, elle adopte une démarche dialectique dans la mesure où elle situe le phénomène de la dette africaine de la Chine dans le cadre de la politique de puissance de ce dernier pays, en particulier dans le contexte des rivalités entre la Chine et les Etats-Unis d'Amérique pour le contrôle des territoires et des ressources africaines. Ainsi, cette étude tente de dresser un lien entre la route de la soie, l'octroi des prêts chinois pour la construction des infrastructures, les éventuelles cessions des parts de propriétés dans les infrastructures, notamment dans les Etats lourdement endettés, ou encore, la subordination de la politique étrangère de ces Etats aux agendas diplomatiques de la Chine.

En outre, cette étude s'appuie sur les sources secondaires d'information, telles que les articles des journaux en ligne, les documents émanant d'organisations internationales ainsi que les bases de données émanant des Organisations indépendantes.

I. CHINE-AFRIQUE : REPARTITION DES GAINS

Les relations croissantes entre la Chine et les Etats africains à l'aune du XXIème siècle n'ont pas laissé indifférents les experts des relations internationales. Au contraire, les observateurs se sont efforcés d'évaluer les motivations des acteurs chinois (gouvernement chinois, banques chinoises, entreprises publiques et privées chinoises ainsi que les marchands chinois) engagés sur le sol africain, leurs modes d'engagement, les interactions entre acteurs chinois et acteurs africains, en occurrence les Etats africains et les

populations africaines, ainsi que les bénéfices engrangés par les acteurs chinois et africains consécutivement à l'engagement chinois sur le sol africain.

La question de la répartition des gains générés par l'engagement de la Chine en Afrique est indéniablement la plus pertinente, dans la mesure où le partage de bénéfices entre acteurs chinois et africains est la quintessence même de tout engagement de la Chine en Afrique. De ce point de vue, la question de savoir qui gagne réellement entre la Chine et l'Afrique a toujours occupé une place centrale dans l'étude des relations sino-africaines.

Dans la littérature sur les relations sino-africaines, trois orientations majeures surgissent au sujet de la répartition des gains relatifs à l'engagement chinois en terre africaine.

I. 1. Quête chinoise des ressources stratégiques en Afrique pour le contrôle du monde

Plusieurs spécialistes des relations sino-africaines soutiennent que la Chine a grandement besoin des ressources stratégiques notamment le pétrole, les minerais et les métaux, afin de poursuivre et d'achever son processus de développement intégral et de modernisation sociétal, dans le but ultime de maximiser sa puissance économique, politique et militaire.⁶

En d'autres mots, pour ces internationalistes, la Chine ambitionne de maximiser sa puissance compréhensive dans le but de rivaliser, à terme, avec les Etats-Unis pour le contrôle du monde. L'accès aux ressources stratégiques africaines occupe donc une place de choix dans la politique chinoise de puissance.

⁶ ALDEN C., « China and Africa ; a new development partnership », dans *Strategic Analysis*, n°32 (2), 2008, p. 297-304 ; TULL D.M., « China's Engagement in Africa: scope, significance and consequences », dans *Journal of Modern African Studies*, n°44 (3), 2006, p. 459-479 ; TAYLOR I., « China's oil Diplomacy in Africa », dans *International Affairs*, n°82 (5), 2006, p. 937-959 ; TAYLOR I. *China's new role in Africa*, London Lynne Rienner Publishers, 2009 ; CARMODY P. et TAYLOR I., « Flexigemony and force in China's geoeconomic strategy in Africa: Sudan and Zambia compared », Institute for International Integration Studies, dans *Discussion Paper*, n° 227, 2009 ; LEE M.C., « The 21st Century Scramble for Africa », dans *Journal of Contemporary African Studies*, n°24 (3), 2006, p. 303-330 ; HABIB A., « Western hegemony, Asian ascendancy and the new scramble for Africa », in AMPIAH K. et NAIDU S. (eds). *Crouching tiger, hidden dragon ? Africa and China*. Scottville: University of Kwazulu, Natal Press, Natal, 2008.

Par conséquent, les auteurs précités affirment que la Chine n'hésite pas à recourir à une myriade d'instruments, tels que l'octroi de l'aide publique, les investissements dans les infrastructures, le soutien diplomatique et la vente d'armes aux régimes autoritaires et déliquescents d'Afrique, dans le but d'assurer un accès sûr et abordable aux ressources stratégiques africaines. Dans cette perspective, les internationalistes susmentionnés sont d'avis que la Chine est largement le grand bénéficiaire de son engagement contemporain en Afrique, face à des Etats africains largement à la traîne.

I. 2. Périls économiques de la présence chinoise

Certains observateurs des relations internationales remettent en cause la vision de partenariat gagnant-gagnant sur lequel se fonde l'offensive chinoise. Ces internationalistes émettent des interrogations sur l'avenir économique de l'Afrique à la lumière des tendances qui se dégagent dans plusieurs domaines. Il s'agit des tendances suivantes :

- l'absence d'un cadre structuré de développement ;
- la persistance de la détérioration du terme de l'échange ;
- un partenariat non générateur des richesses.

I. 2. 1. Absence d'un cadre structuré de développement

Le premier péril induit par la présence chinoise en Afrique découle de l'absence d'un cadre structuré propre à assurer dans la durée une rentabilité aux investissements. Comme susmentionné, les investissements chinois sont généralement tournés vers la construction des infrastructures (routes, chemins de fer, oléoduc) seulement utile à l'extraction et à l'acheminement du pétrole ou des matières premières comme celui du cuivre dans le cas de la RD Congo avec la route de Kasumbalesa.

Comme le souligne à juste titre Yves Ekoué Amaizo : *Si l'UA et les gouvernements africains ne se décident pas à dresser une carte exhaustive des actions multidimensionnelles de la Chine en Afrique, ils auront laissé l'essentiel de leur coopération avec la Chine s'opérer sans stratégie d'ensemble.*⁷

⁷ VALERIE N., « La stratégie africaine de la Chine », dans *Politique Etrangère*, 2006, p. 361.

A ce manque de vision stratégique, s'ajoute la tendance à encourager la mal gouvernance économique par l'apport d'investissements sans aucune condition. Une telle attitude, outre qu'elle favorise l'émergence de pratiques clientélistes, freine l'arrivée d'autres investisseurs potentiels et retarde, de fait, l'avènement d'un environnement des affaires propice à la croissance des économies africaines.

A ce propos, Chris Alden⁸ considère qu'un tel développement est contraire aux intérêts des puissances occidentales dans la mesure où celles-ci perçoivent la maturation des processus démocratiques en Afrique comme indispensable à l'essor des économies des marchés. Dans cette optique, Chris Alden est d'avis que si la Chine continuait à bercer les régimes autoritaires d'Afrique dans le but de gagner en influence, il est fort possible que les pays Occidentaux abandonnent discrètement leur agenda de transformation démocratique en Afrique, afin de rivaliser avec les Chinois pour l'accès aux ressources minières et énergétiques africaines.⁹

I. 2. 2. Persistance de la détérioration des termes de l'échange

Le partenariat sino-africain est dominé par l'inégalité des échanges. Il s'avère que la Chine importe essentiellement des matières premières du continent et ne favorise pas la diversification des exportations africaines. Dans ce contexte, plusieurs observateurs des relations sino-africaines accusent la Chine d'inonder le marché africain de produits manufacturés, notamment les vêtements, chaussures et textiles, qui entrent en concurrence avec les produits manufacturés africains.¹⁰

Etant donné que les produits manufacturés en provenance de Chine sont moins chers, ceux-ci écartent des marchés africains les produits manufacturés africains.

⁸ ALDEN C., *Art. cit.*

⁹ *Ibidem*

¹⁰ KAPLINSKY R., « What does the rise of China do for the Industrialisation in SSA? », dans *Review of African Political Economy*, n°35 (115), 2008, p. 7-22 ; ALDEN C., « China in Africa », dans *Survival*, n°47 (3), 2005, p. 147-164 ; ALDEN C., « *China in Africa* », Zed Book Publishers, Londres, 2007 ; LEE M.C., « Uganda and China: unleashing the Power of the dragon », dans *Current African Issues*, n°33, 2007, pp. 26-40.

De ce fait, la Chine est accusée de concourir à la désindustrialisation de l'Afrique. A titre d'exemple, l'industrie sud-africaine du textile a été ébranlée par les produits chinois au point que les entrepreneurs locaux réclament des mesures de protection pour faire face aux pratiques de dumping chinois.

Au cours de sa visite dans ce pays en janvier-février 2007, le Président Hu Jintao a pu mesurer le climat antichinois véhiculé par les organisations patronales et syndicales sud-africaines. Depuis le démantèlement des accords multifibres en 2005, toute l'industrie textile du continent est menacée; les firmes chinoises dans ce domaine ne peuvent être concurrencées par les entreprises africaines. Cette situation devient porteuse, très probablement, de chômage et de tensions sociales.

Par ailleurs, les exportations chinoises de produits manufacturés en Afrique étouffent les Petites et Moyennes Entreprises(PME) ainsi que de larges secteurs de l'économie informelle. En RDC, des Commerçants ont manifesté à plusieurs reprises pour dénoncer la concurrence déloyale chinoise dans le petit commerce. Les mêmes récriminations sont perceptibles dans la quasi-totalité du continent africain.

Le déséquilibre de la balance commerciale des pays africains (sauf pour les pays producteurs de pétrole), évoque la situation des années 70, années durant lesquelles l'économie africaine était réduite à une économie de rente dont les revenus épars n'étaient pas orientés à l'édification d'une industrie et à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations. *La Chine apparaît donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle hier mis en œuvre par les puissances coloniales. [Une] stratégie... qui permet aux régimes les plus contestables de la région de reconstituer une économie de rente fondée sur l'exploitation massive des ressources naturelles, sans réel transfert de richesse ou de savoir-faire vers les populations locales.*¹¹

¹¹ Voir « Sino-African Cooperation to Rise to New High », dans *Quotidien du Peuple*, Pékin, 10 mars 2000.

I. 2. 3. Un partenariat non générateur de richesse

Le partenariat chinois n'est pas générateur de croissance durable et de richesses en raison des procédés généralement mis en œuvre dans les investissements. De fait, outre le constat que ces derniers sont essentiellement tournés vers l'exploitation des matières premières, la Chine se singularise par sa propension à ne pas créer d'emplois en Afrique. Dans les grands travaux comme la construction des infrastructures, la Chine n'hésite pas à importer de la main-d'œuvre chinoise et sous traite rarement avec les entreprises locales¹². Cette capacité à bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché rend les entreprises chinoises beaucoup plus compétitives que leurs homologues du secteur privé africain.

Enfin, la politique de subventions mise en place par Pékin bouleverse très souvent le cadre institutionnel conçu par les institutions financières internationales au point que certains comme Paul Wolfowitz, ancien président de la Banque Mondiale, prédisent le ré-endettement du continent africain par le biais des aides chinoises.

Le partenariat stratégique sino-africain présente donc de nombreux écueils dans le domaine économique et ne garantit pas une croissance durable pour la plupart des économies africaines comme le constate Moeletsi Mbeki¹³ : *En échange des matières premières que nous leur vendons, nous achetons leurs produits manufacturés (...), N'assiste-t-on pas à la répétition d'une vieille histoire ?*¹⁴

I. 3. Des investissements chinois pour la diversification et l'industrialisation de l'économie africaine

Certains internationalistes considèrent la Chine comme un partenaire économique de premier plan des Etats africains, dans le cadre d'une économie largement libérale.

¹² KENNEDY P., *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot et Rivages, Paris, 2004, pp. 39-44.

¹³ Il est vice-président de l'Institut Sud-africain des Affaires Etrangères de l'Université de Witwatersrand à Johannesburg.

¹⁴ GAYE A., *Chine-Afrique le dragon et l'autruche : Essai d'analyse de l'évolution contrastée des relations sino-africaines : saint ou impie alliance du XXIe siècle*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 52.

Ainsi, ces spécialistes des relations sino-africaines reconnaissent que les investissements chinois dans les infrastructures visent principalement à faciliter l'évacuation des ressources stratégiques des régions de l'hinterland africain vers les ports en eaux profondes, particulièrement ceux de Dar-es-Salam en Tanzanie et de Maputo au Mozambique, sur l'Océan Indien.¹⁵ Cependant, ces mêmes auteurs affirment que les routes, ponts, ports, rails et barrages hydroélectriques construits par les entreprises chinoises, sur financement des banques chinoises, permettent aux Etats post, conflits d'Afrique, riches en ressources naturelles, de relancer leurs économies exsangues. Ces infrastructures permettent également aux Etats africains d'améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Plus important, d'autres analystes des relations sino-africaines affirment que les investissements chinois en Afrique ainsi que le commerce entre l'Afrique et la Chine facilitent la diversification ainsi que l'industrialisation des économies africaines. Deborah Brautigam prend pour exemple les investissements chinois dans le secteur du textile à Maurice ainsi que des vêtements et chaussures en Ethiopie qui auraient facilité le transfert de technologie et des compétences chinoises dans ces deux pays.¹⁶

De plus, Brautigam se réfère au cas des entrepreneurs Igbo de Nnewi, dans l'Est du Nigeria qui, à partir des années 1930, se rendaient en Chine pour commander des pièces automobiles, de marques Toyota, Peugeot et Mercedes, pour les revendre par la suite dans les villes du Nigeria. Cependant, à partir des années 1980, les entrepreneurs Igbo se mirent à installer des usines à Nnewi, avec l'aide d'industriels chinois, afin de produire sur place les pièces automobiles.

¹⁵ DAVIES M. et CORKIN L., *China's entry into Africa's construction sector: the case of Angola*, in Le PERE G. (éd). 2007 ; *China in Africa : mercantilist predator, or partner in development ?*, Institute for Global Dialogue and the South African Institute of International Affairs, Midrand et Johannesburg, 2007 ; CORKIN et al., *Op. cit.*

¹⁶ BRAUTIGAM D., « Close encounters: Chinese business networks as industrial catalysts in sub-Saharan Africa », dans *African Affairs*, n°103, 2003, pp. 447-467 ; BRAUTIGAM D., *The dragon's gift: the real story of China in Africa*, Oxford University Press, New York, 2009, pp. 206-207.

En outre, les entreprises agricoles chinoises sont également actives dans plusieurs pays africains, soit dans le cadre des investissements directs dans le secteur agricole, soit dans le cadre des centres de démonstrations agricoles, financés par le gouvernement chinois. A ce sujet, Brautigam ainsi que d'autres spécialistes des relations sino-africaines affirment que l'engagement chinois dans le secteur agricole est bénéfique pour les Etats africains, dans la mesure où les entreprises agricoles chinoises établies en Afrique, au-delà de l'exportation des certains produits agricoles vers la Chine, visent à adapter et transférer les technologies agricoles chinoises en terre africaine et à produire les denrées agricoles pour les marchés locaux.

En conclusion, pour ces auteurs, les relations sino-africaines sont bénéfiques tant aux acteurs chinois qu'aux acteurs africains, dans la mesure où l'engagement contemporain de la Chine en Afrique favorise la diversification et l'industrialisation des économies africaines.¹⁷

Comme nous pouvons le constater dans les sections précédentes, la question de la dette publique chinoise n'est pas suffisamment intégrée dans l'analyse des relations sino-africaines. Pourtant, au regard de la hausse significative des prêts chinois octroyés aux Etats Africains ces dernières années, il est de plus en plus évident que l'accumulation de ce qu'il convient d'appeler la « dette chinoise des Etats africains » est susceptible d'altérer profondément la répartition des gains entre acteurs chinois et africains dans le moyen et long terme.

II. DE LA PROBLEMATIQUE DE LA DIPLOMATIE DE LA DETTE CHINOISE

La problématique de la dette n'est pas un phénomène nouveau en Afrique. On se rappellera qu'à partir de la fin de la décennie 1970, plusieurs Etats africains basculent dans une crise économique sans précédent à la

¹⁷ BRAUTIGAM D., *Op. cit.* ; BRAUTIGAM D., *Will China feeds Africa ?*, Oxford University Press, 2015 ; BRAUTIGAM D. et XIAOYANG T., « China's engagement in African agriculture : "down to the countryside" », dans *The China Quarterly*, n°109, 2009, pp. 686-706 ; HAIRONG Y. et SAUTMAN G., « Chinese farms in Zambia: from socialist to "agro-Imperialist" engagement ? », dans *Journal of African and Asian Studies*, n°9, 2010, pp. 307-333 ; SUN L.M., « Understanding China's Agricultural Investments in Africa », dans *Occasional Paper*, n° 102, South African Institute of International Affairs, 2011.

suite de l'effondrement des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Du coup, les revenus des Etats africains s'effritent rapidement et les entraînent dans une crise de liquidité.

Dans ce contexte, les Etats Africains qui contractèrent des prêts colossaux auprès des banques commerciales occidentales et des gouvernements occidentaux au début des années 1970 deviennent incapables de rembourser ces prêts, qui ne cessent de s'accumuler au fil des échelonnements. Plus dramatique, les programmes d'ajustements structurels du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale sous fond de privatisations bâclées, de libéralisations précipitées et de politiques d'austérités socialement suicidaires, conduisent paradoxalement à la contraction des économies africaines et à une aggravation de la crise de la dette.

Ce n'est qu'à partir de la fin du XXème et au cours de la première décennie du XXIème siècle que les Etats Africains arrivent finalement à surmonter la crise de la dette, notamment à la faveur de la hausse des prix des matières premières et de la finalisation de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) du FMI et de la Banque Mondiale : qui visait à effacer des portions importantes des dettes des pays pauvres très endettés ayant accompli avec succès un certain nombre de réformes structurelles et sectorielles.

II.1 Prêts de la Chine face à la vulnérabilité de l'économie africaine et de l'absence de sa diversification pour l'érosion de sa souveraineté nationale

A la lumière des faits susmentionnés, il est évident que le soubassement des économies africaines demeure fragile, tant celles-ci continuent de reposer sur les secteurs extractifs (matières premières) étant exclusivement tournés vers les marchés internationaux. Dans ce contexte, les économies africaines sont vulnérables aux chocs extérieurs consécutifs aux fluctuations des prix des matières premières.

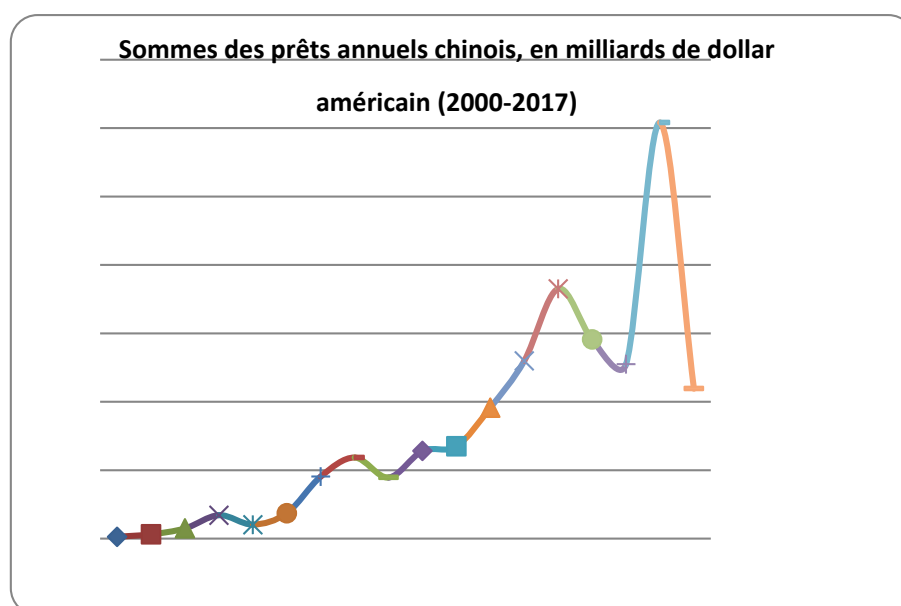
En l'absence d'une diversification réelle de leurs économies, la plupart des Etats africains, en particulier ceux dotés d'importantes matières

premières, sont dans l'impossibilité d'enregistrer des taux de croissance record (à deux chiffres) susceptibles de permettre un véritable décollage économique.

Dans cet environnement, un endettement excessif ou incontrôlé des Etats africains ne pourrait que raviver, à terme, le spectre d'une nouvelle crise de la dette, avec des possibles implications pour leurs souverainetés.

C'est à l'aune de ces enchaînements historiques, politiques et économiques qu'interviennent les prêts chinois en faveur des Etats Africains au début de ce millénaire. Depuis lors, ils ont connu une hausse vertigineuse comme le montre la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : L'évolution des prêts chinois en faveur des pays africains sur la période 2000-2017



Source : Base de données du China Africa Research Initiative: John Hopkins University, Washington, 2018. La figure 1 ci-dessus nous permet de constater que les prêts chinois accordés aux Etats africains ont connu une hausse significative sur la période 2000 - 2017. En effet, les prêts chinois accordés aux Etats africains sont passés de 310 millions à 11 milliards de dollars américains entre 2000 et 2017.

II. 2. Des prêts chinois vers un nouveau surendettement de l'Afrique

Au regard de la figure ci-haut présentée, les prêts chinois accordés à l'Afrique ont connu leur pic en 2016, avec une somme annuelle totale de 30 milliards de dollars, avant de redescendre à 11 milliards en 2017.¹⁸

Le niveau exceptionnellement élevé des prêts chinois accordés à l'Afrique en 2016 s'explique largement par la chute aiguë des prix de matières premières ayant sévèrement touché les gros producteurs africains de pétrole, gaz et minerais. Ainsi, en 2016, l'Angola emprunte une somme record de 19 milliards de dollars américains auprès de la Chine. De leur part, le Congo Brazzaville, l'Afrique du Sud et la Zambie empruntent respectivement des sommes exorbitantes de l'ordre de 2 milliards, 1 milliard et 2 milliards USD. D'une manière générale, la hausse significative des prêts chinois contractés par les Etats africains en 2016 tend à refléter la vulnérabilité accrue des Etats riches en matières premières en période de crise économique.

Le tableau 1 ci-dessous mentionne les principaux débiteurs africains de la Chine en 2017. En outre, il établit une comparaison entre les prêts contractés auprès de la Chine et ceux contractés auprès d'autres partenaires. Plus important, il génère le ratio de la dette chinoise par rapport au PIB, le ratio de la dette non-chinoise par rapport au PIB ainsi que le ratio total de la dette par rapport au PIB pour chaque pays, permettant ainsi d'évaluer le poids de la dette de chaque pays ainsi que la part des prêts chinois relative à cette dette.

¹⁸ China-Africa Research Initiative, *Op. cit.*

Tableau 1 : Situation des principaux débiteurs africains de la Chine en 2017 (prêts cumulés en 17 ans), en milliards de dollars américains¹⁹

Pays	Prêts chinois en 2017	Prêts non chinois en 2017	PIB 2017, en milliard de dollars américains	Ratio de la dette chinoise par rapport au PIB	Ratio de la dette non-chinoise par rapport au PIB	Ratio total de la dette par rapport au PIB
Angola	42,8	0,894	124,2	34%	0,007%	35%
Ethiopie	13,7	9,3	80,8	17%	11,5%	28,4%
Kenya	9,8	12,5	79,5	12%	15,7%	28%
Congo-Brazzaville	7,4	2,8	8,5	87%	33%	120%
Soudan	6,5	14,6	58,2	11%	25%	36,2%
Zambie	6,4	3,2	25,5	25%	12,5%	37,6%
Cameroun	5,6	1,7	34	16%	5%	21,5%
Nigeria	4,8	26,3	376,2	1,2%	7%	8,26%
Afrique du Sud	3,8	142,2	349,2	1%	40,7%	41,8%
Ghana	3,5	17,9	47	7,4%	38%	45,5%
RDC	3,4	1,6	41,4	8,2%	3,9%	12%
Egypte	3,4	63,8	237	1,4%	27%	28,3%

Sources: 1) Base de données du China Africa Research Initiative: John Hopkins University, Washington, 2018; 2) Base de données de Statistics Time 2017; 3) Base de données du World Bank Group: International Debt Statistics 2018; 4) Base de données du Trading Economics, 2018.

Deux principaux renseignements ressortent de l'analyse de données contenues dans le tableau ci-dessus.

Premièrement, les prêts chinois sont généralement accordés à deux catégories des pays africains. Il s'agit, d'une part, des pays riches en ressources naturelles, comme l'Angola, le Congo-Brazzaville, la Zambie, le Nigeria ainsi que la République Démocratique du Congo. Ces prêts servent généralement à financer des gros projets d'infrastructures, routes, ponts chemins de fer et ports, en échanges des contrats d'exploitation des matières premières (pétrole, gaz, cuivres, cobalts, fers, bauxite d'aluminium) en faveur

¹⁹ Les données relatives aux prêts chinois et celles liées aux prêts non-chinois émanent des sources différentes. Par conséquent, elles ont été compilées à travers des méthodes différentes. Il importe donc de considérer les conclusions émanant de ce tableau avec une certaine précaution.

des entreprises chinoises ; et d'autre part, des Etats africains affichant un degré avancé de dynamisme économique, à la faveur d'une économie plus diversifiée, et bénéficiant d'un emplacement géographique stratégique, notamment avec des installations portuaires situées dans l'Océan Indien. Des pays tels que l'Ethiopie, le Kenya et l'Afrique du Sud figurent dans cette catégorie. C'est dans ce contexte qu'intervient le prêt de plus au moins 4 milliards de dollars américains accordé par le gouvernement chinois, essentiellement via l'EXIM Bank de Chine, aux gouvernements Ethiopien et Djiboutien pour la construction d'une ligne de chemin de fer électrifiée longue de 756 km entre Addis-Abeba et Djibouti, au bord de la mer rouge.

C'est dans le même contexte que se situe le financement par les banques chinoises de la ligne de chemin de fer longue de 489 km entre la ville portuaire de Mombasa sur l'Océan Indien et Nairobi, la capitale du Kenya. A terme, la Chine ambitionne de connecter à travers des vastes réseaux de transport constitués des routes et des chemins de fer, les zones minières et industrielles de l'hinterland Africain aux ports de Mombasa et de Djibouti mais aussi celui de Dar-es-Salam, en Tanzanie. De toute évidence, ces renseignements semblent conforter la thèse selon laquelle les prêts chinois visent principalement à favoriser l'acheminement des matières premières africaines vers la Chine et le reste de l'Asie.

Deuxièmement, les données contenues dans le tableau 1 renseignent que les prêts chinois contractés par les Etats Africains sont, d'une manière générale, gérables ou tenables. En effet, le ratio de la dette Chinoise de chaque Etat Africain mentionné dans le tableau 1 par rapport à son PIB reste prosaïquement modeste, à l'exception de celui du Congo Brazzaville qui dépasse le 80%. Cela sous-entend que les dettes contractées par les Etats africains auprès des banques et entreprises chinoises ne sont pas excessives, du moins pour le moment.

En outre, ces données renseignent aussi que les prêts non-chinois contractés par les Etats Africains concernés sont généralement gérables. Ainsi, le ratio de la dette totale de chaque Etat mentionné dans le tableau numéro un (1) par rapport à son PIB est inférieur à 50%, à l'exception une nouvelle fois du Congo Brazzaville, qui enregistre un ratio de sa dette totale

par rapport à son PIB de 120%. En conclusion, nous pouvons déduire qu'à l'exception notable du Congo Brazzaville, les dettes contractées par les Etats africains repris dans le tableau numéro un (1), tant auprès des acteurs chinois que des acteurs non-chinois, sont gérables.

Le tableau 1 ne mentionne que les principaux débiteurs africains de la Chine en valeur absolue. Cependant, certains Etats Africains ne figurant pas parmi les principaux débiteurs de la Chine (en valeur absolue), sont néanmoins des gros débiteurs de l'empire du milieu lorsqu'on prend en compte le ratio de leur dette chinoise par rapport à leur PIB respectif. Il en est ainsi du cas de Djibouti. Le cas de Djibouti est intéressant dans la mesure où le ratio de sa dette chinoise par rapport à son PIB s'élève à plus de 72%, tandis que le ratio de sa dette totale par rapport à son PIB s'élève à 84%. Il y a donc lieu de considérer que Djibouti court sérieusement le risque de surendettement, notamment à la faveur des prêts chinois.

S'il est admis que les dettes des Etats Africains contractées auprès des acteurs chinois et non chinois sont généralement gérables, il n'en demeure pas moins vrai que des signes d'inquiétudes sont de plus en plus visibles qu'en a un éventuel surendettement de ces Etats dans le futur. En effet, selon le FMI, le niveau de la dette africaine a atteint en moyenne 57% du PIB du continent à la fin de l'année 2017. En outre, le taux de remboursement de la dette est passé en moyenne de 4% à 11% de recettes budgétaires des Etats africains en l'espace de 5 ans. Comme corollaire, plusieurs Etats semblent éprouver du mal à assurer le service de leurs dettes contractées auprès des créanciers étrangers.

A titre d'exemple, en 2017, le Mozambique défraye la chronique en rapport avec le défaut de paiement d'une dette de plus de 2 milliards de dollars contractés auprès des créanciers étrangers, mais dissimulée au FMI.²⁰

²⁰ DIOP M., « Chine-Afrique: La dette Chinoise et le risque d'étranglement du continent », dans *Media Digital Marocain*, 3 Septembre 2018 ; COLLINS T., « Most African countries have debt levels that are manageable », dans *African Business*, IMF Africa head, 6 Juin 2018.

Il y a aussi le cas susmentionné du Congo Brazzaville. A l'instar du Mozambique, le Congo Brazzaville a dissimulé au FMI des prêts énormes contractés auprès des créanciers chinois et autres. En effet, les entreprises publiques congolaises ont contracté des prêts auprès d'entreprises pétrolières chinoises ou des traders, tels que Glencore et Trafigura, en échange d'une partie des revenus de pétrole, ou carrément, des futures livraisons de pétrole. Au départ, l'ensemble de ces prêts ne figuraient pas dans le compte souverain de l'Etat congolais car il était question qu'ils soient réglés soit directement à travers les revenus générés par la vente de pétrole, soit en nature, et dans le cas d'espèce en pétrole. Mais avec la chute du prix du baril de pétrole intervenu à partir de 2016, le pétrole a cessé d'être un instrument viable de paiement de dette envers les créanciers du Congo Brazzaville.

C'est dans ce contexte que les prêts chinois et autres ont été transférés dans le compte souverain de l'Etat congolais en 2017. Ainsi, le ratio de la dette totale du pays par rapport à son PIB est passé subitement de 77% à 120%, obligeant le pays à se déclarer en situation de défaut de paiement de dette.²¹ Le Tchad se retrouve lui aussi dans la même situation de surendettement, après avoir contracté des prêts considérables auprès des traders en échange des futures livraisons de pétrole.

Enfin, l'Ethiopie et le Kenya semblent aussi éprouver du mal à rembourser leurs dettes contractées auprès des banques chinoises. En effet, Addis-Abeba a récemment entrepris des négociations avec la Chine en vue de la restructuration de ses créances auprès des banques chinoises. Ainsi, la période de remboursement de la dette de près de 4 milliards de dollars américains consentie par l'Ethiopie et Djibouti pour la construction de la ligne de chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti a été prolongée de 10 à 30 ans.

Parallèlement, le Kenya a proposé à la Chine la restructuration de sa dette de 3,8 milliards de dollars américains contractée auprès des banques chinoises pour la construction de la troisième phase de la ligne de chemin de fer entre Mombasa et Nairobi, reliant la ville de Naivasha à celle de Kisumu.

²¹ RFI, « La dette cachée du Congo-Brazzaville », sur la Radio France Internationale, 2 Aout 2017 ; COLLINS T., *Art. cit.*

Officiellement, la demande de Nairobi était motivée par la faible rentabilité de cette ligne de chemin de fer.²² Concrètement, Nairobi espérait obtenir une transformation de la moitié de cette dette en don. Hélas, la Chine a décliné, au cours du dernier sommet China-Afrique, de réserver une suite favorable à cette demande Kenyane.

Dans cette perspective, compte tenu des engagements de la Chine visant à octroyer des prêts supplémentaires aux Etats africains dans les prochaines années, il y a des fortes raisons à craindre que nombre de ces Etats soient incapables de rembourser leurs dettes et basculent à nouveau dans un cercle vicieux du surendettement.

III. OCTROI DE PRETS AUX ETATS AFRICAINS AU CENTRE DE L'AGENDA GEOECONOMIQUE DE LA CHINE

Comme mentionné dans la section précédente, une hausse continue des prêts chinois octroyés aux Etats africains fait courir le risque d'un nouveau cycle de surendettement dans le moyen à long terme. Dans ce contexte, plusieurs Etats africains, surtout ceux dont les économies reposent essentiellement sur les matières premières, pourraient être confrontés à des défauts répétés de paiement de leurs dettes. Par conséquent, cette réalité nous amène à nous poser la question suivante : comment les Etats africains pourront-ils s'acquitter des dettes colossales contractées auprès de la Chine ?

III.1. Politique étrangère de la chine : une politique de puissance

La politique de puissance Chinoise, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne peut être sérieusement appréhendée sans se référer à la nouvelle route de la soie révélée par le président Xi Jinping en 2013. La route de la soie nous renvoie au 13ème siècle avant Jésus-Christ, lorsque la Chine antique, sous l'impulsion de l'empereur Wudi, établit des réseaux de transport qui connectèrent le marché chinois de la soie à ceux de l'Occident. Outre la soie, la Chine vend aussi son thé et sa porcelaine à l'Occident.

²² OLINGO A., « China plans to sell off its African infrastructure debt to investors », dans *The East African*, 5 Novembre 2018.

Au XXIème siècle, la Chine tente de reconstituer une nouvelle route de la soie. Le contour de la nouvelle route de la soie est, cette fois-ci, plus ambitieux, tant celle-ci vise à connecter la Chine à l'Asie Centrale, au Moyen Orient et à l'Europe par la route. Dans le même temps, elle entend également relier la Chine à l'Asie et à l'Afrique par la mer cette fois-ci. Officiellement, la nouvelle route de la soie a pour objectif de connecter les marchés de plusieurs régions du monde, par le biais d'investissements dans les infrastructures, en vue de stimuler les échanges économiques et la croissance mondiale.

En fait, la nouvelle route de la soie projette de connecter au moins 65 pays du monde, pour la plupart des pays en développement, et de rassembler 63% de la population mondiale. Dans ce contexte, la Chine prévoit d'investir 900 milliards de dollars dans le cadre de la nouvelle route de la soie afin d'inaugurer "une nouvelle ère de globalisation", un âge d'or du commerce mondial censé bénéficier à tous les Etats du monde.²³

Cependant, plusieurs observateurs suspectent la Chine de vouloir, à travers la nouvelle route de la soie, faire avancer son agenda de domination mondiale. En effet, la Chine est reprochée de vouloir faire main basse sur les matières stratégiques à travers le monde ainsi que sur les principales voies de transport nationales comme internationales.

Dans cette perspective, l'objectif de la Chine serait de garantir l'accès et le transport, à moindre coût et en toute sécurité, des matières premières stratégiques ainsi que des biens à fortes valeurs ajoutées, à travers une grande partie du globe, pour le compte des sociétés multinationales chinoises (les fameux champions nationaux). Comme corollaire, le nouvel âge d'or du commerce mondial « *made in China* » ne pourrait que maximiser la puissance économique et, éventuellement, militaire de la Chine.

²³ LOCKHART A.B., « China's 900 billion new silk road. What you need to know », dans *World Economic Forum*, 26 Juin 2017 ; BISWAS K.A et TORTAJADA C., « How new Silk Road will cement China as major trading partner for Africa », dans *The conversation*, 20 aout 2018.

Dans ce contexte, la Chine verrait d'un bon œil l'acquisition des gisements miniers, pétroliers et gaziers à travers le monde, ainsi que l'assujettissement, à son avantage, des infrastructures de portées stratégiques, à l'instar des ports et lignes de chemins de fer, des aéroports et des barrages hydroélectriques.

III. 2. La diplomatie de la dette chinoise

Par conséquent, dans le cadre de ses interactions avec les Etats africains, notamment au sujet de prêts accordés à ces derniers, la Chine semble recourir à ce qu'il convient de qualifier de « diplomatie de la dette ». La diplomatie de la dette peut, comme souligné ci-haut, être définie prosaïquement comme *l'octroi excessif et délibéré des prêts aux Etats pauvres et insolubles, dans le but de réduire leur marge de manœuvre dans la négociation et les contraindre à renoncer à une partie de leur souveraineté : soit sous la forme de cessation des droits de propriété sur des gisements miniers, pétroliers ou gaziers ; soit sous la forme de privatisation des infrastructures stratégiques ; ou encore sous la forme de mise sous tutelle partielle de leur politique étrangère.*

Il importe ici d'introduire une nuance entre la diplomatie de la dette et l'octroi typique des prêts par la Chine aux Etats africains, dans la mesure où la première se rapporte spécifiquement au calcul géopolitique, qui consiste à assurer à la Chine un contrôle sur les matières et infrastructures stratégiques africaines dans le but de maximiser sa puissance, tandis que le second entend prosaïquement contribuer au développement des Etats africains. Ceci dit, les réalités africaines étant multiples, la diplomatie chinoise de la dette est plus susceptible de cibler les Etats africains riches en ressources stratégiques ainsi que ceux jouissant d'un emplacement stratégique.

Dans cette perspective, face à l'incapacité des Etats africains de s'acquitter de leurs dettes, la Chine, dans le cadre de sa diplomatie de la dette, pourrait exercer des fortes pressions sur ceux-ci afin d'obtenir des parts de propriété dans des concessions minières ou des gisements pétroliers et gazeux.

Par ailleurs, Beijing pourrait aussi exercer des pressions sur les Etats lourdement endettés afin d'obtenir des parts de propriété dans des infrastructures vitales, comme les ports et lignes de chemins de fer. Ces supputations sont loin de représenter une vue de l'esprit. Le cas du Sri Lanka en est une illustration. En effet, entre 1971 et 2012, la Chine a accordé au Sri Lanka une série des prêts faramineux, estimés au total à 8 milliards de dollars américains, pour la construction de plusieurs projets d'infrastructures, dont un port en eau profonde à Hambantota, estimé à un milliard de dollars américains.

En 2017, le Sri Lanka, incapable d'épurer sa dette chinoise en raison d'une faible croissance économique, se retrouve de facto dans une situation de défaut de paiement de la dette. Aux cours des négociations qui s'ensuivent, la Chine parvient à contraindre le Sri Lanka de lui céder 70% des parts du port de Hambantota pour une durée de 99 ans. Ainsi, la Chine parvient à obtenir le contrôle d'un port stratégique localisé sur une route maritime très fréquentée, et à quelques encablures de l'Inde, l'autre grand rival de Beijing.²⁴

En Afrique, des Etats surendettés ou en voie de l'être pourraient bien vite basculer dans le piège de la diplomatie de la dette chinoise. En effet, la puissance économique chinoise pourrait exercer des fortes pressions sur ces pays afin d'acquérir le contrôle des infrastructures de portée stratégique. Le cas de Djibouti est particulièrement intéressant.

De toute évidence, Djibouti est un Etat hautement stratégique, dans la mesure où ce petit pays de l'Afrique de l'Est possède un port donnant sur la mer rouge et abrite des bases militaires chinoises, françaises et américaines sur son sol. Il est ainsi évident qu'Américains et Français entendent maintenir une présence militaire à Djibouti dans le but de sécuriser les cargaisons de pétroles en provenance du Moyen-Orient et transitant par la mer rouge, puis le canal de Suez, vers l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique ;

²⁴ CHENG A. « Will Djibouti become latest country to fall into China's debt trap ? », dans *Foreign Policy*, 31 Juin 2018 ; ABI-HABIB M., « How China got Sri Lanka to cough up a port », dans *The New York Times*, 25 Juin 2018 ; VEASNA V. et SOVINDA P., « Cambodia, Sri Lanka and the China debt trap », dans *East Asia Forum*, 18 Mars 2017.

tandis que la Chine entend sécuriser les cargaisons de matières premières en provenance de l'Afrique vers la Chine et le reste de l'Asie. Une emprise financière sur Djibouti pourrait inciter la Chine, non seulement à vouloir acquérir le contrôle du port hautement stratégique de Djibouti, mais aussi à saborder la présence militaire américaine dans le pays.

Au-delà du contrôle des gisements des minerais, pétroles et gaz ainsi que des infrastructures, la Chine pourrait aussi user de son emprise financière sur les Etats africains surendettés afin d'influencer significativement leurs politiques étrangères dans le sens des intérêts chinois. Dans cette optique, la diplomatie de la dette pourrait permettre à la Chine de gagner bien au-delà de l'acquisition physique des gisements des matières premières et des infrastructures, en engrangeant des gains évidents sur le terrain de la diplomatie traditionnelle.

Par conséquent, nous sommes d'avis que la politique étrangère de la Chine est essentiellement une politique de puissance dans la mesure où Beijing entend maximiser sa puissance globale, militaire, économique et politique, pour asseoir sa domination dans le monde.

Pour atteindre cet objectif, la Chine se doit d'accéder aux ressources stratégiques (pétrole, cobalt, cuivre et consorts) à travers le monde ainsi qu'aux marchés lucratifs mondiaux. Dans cette perspective, nous rejoignons les points de vue exprimés par les spécialistes des relations sino-africaines, à l'instar de Chris Alden, Denis Tull, Ian Taylor, Margaret Lee, Adam Habib et Jonathan Holslag, qui soutiennent que la présence chinoise en terre africaine vise avant tout à accéder aux matières stratégiques du continent en vue de maximiser la puissance compréhensive de la Chine.

En plus de cela, dans la présente étude, nous estimons que les prêts Chinois accordés aux Etats africains font intégralement partie de cette politique de puissance, non pas simplement parce que ces prêts visent à faciliter l'accès et l'acheminement des matières stratégiques vers la Chine, mais aussi parce qu'ils ambitionnent de permettre à la Chine de prendre le contrôle des gisements de pétrole et des mines ainsi que des infrastructures majeures en Afrique, en plus d'un assujettissement des politiques étrangères

africaines au profit de l'agenda diplomatique chinois. De ce point de vue, la politique de puissance Chinoise constitue une menace réelle pour la souveraineté des Etats africains.

III. 3. Des dons et des prêts chinois pour la fidélisation du vote africain dans les forums internationaux

Lorsque la Chine appelle à accroître la place de l'Afrique dans les institutions internationales, elle cherche plutôt à développer un réseau d'alliés pour maintenir un vivier de partenaires susceptibles de contrebalancer l'influence des puissances concurrentes. La Chine ne peut pas oublier tout le poids des voix africaines, celles qui lui ont permis en 1971 de retrouver son siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU, au détriment de Taïwan.²⁵

La récente nomination d'une Chinoise à la tête de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient le rappeler. Le vote de 51 pays africains représente près de 30% des voix aux Nations Unies. Par ailleurs, même si la question taïwanaise n'est plus au centre de son action en Afrique, la Chine, à la faveur de sa réussite économique, use désormais de la diplomatie du portefeuille pour isoler Taïwan, avec une certaine réussite.²⁶

Après le rétablissement des rapports diplomatiques²⁷ du Sénégal avec la RPC en 2004, il n'est plus resté un seul pays africain entretenant des relations diplomatiques avec Taïwan. Les derniers pays africains à avoir rompu leurs relations diplomatiques avec Taïwan sont : la Gambie en 2013, Sao Tomé et Principe en 2016 et le Burkina Faso en 2018.²⁸ Evidemment, ces trois Etats ont depuis noué des relations diplomatiques avec Beijing, au grand dam de Taipei. L'opportunisme de certains Etats africains aidant, la série Taipei-Pékin est loin de connaître son

²⁵ Adama Gaye nous a beaucoup inspiré dans l'analyse-critique de cette étude et nous a emprunté quelques passages que nous reprenons ici.

²⁶ *Ibidem*.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ The Associated Press, « China Resumes Ties With Sao Tome, Which Turned Away From Taiwan », dans *The New York Times*, 26 Décembre 2016, disponible sur www.nytimes.com.

épilogue et entraînera, à coup sûr, une accentuation de la division du continent dans les instances internationales.

Au total, la non-ingérence chinoise élevée au rang de principe immuable menace dangereusement l'avenir politique du continent africain. Valérie Niquet fait remarquer que *Pékin utilise de sa condition de membre du conseil de sécurité de l'ONU pour offrir des garanties politiques à des régimes corrompus. La Chine a beau jouer sur la fibre tiers-mondiste, cette pratique rappelle les stratégies que les pays occidentaux avaient mises en place juste après la décolonisation ; elle retarde les évolutions démocratiques nécessaires en Afrique.*²⁹

CONCLUSION

Les prêts chinois alloués aux Etats africains ont considérablement augmenté depuis le début de ce XXIème siècle. Etant donné que la majeure partie des Etats africains sont confrontés à des défis économiques et politiques multiples, Ils ne sauraient rembourser les dettes faramineuses contractées auprès de la Chine.

Dans ce contexte, la Chine pourrait bien, en conformité avec sa diplomatie de la dette, exercer des fortes pressions sur ses débiteurs africains afin d'obtenir l'acquisition des parts de propriété aussi bien des gisements des matières stratégiques que des infrastructures vitales ou stratégiques, à l'instar des ports, des chemins de fer, des aéroports et des barrages hydroélectriques. Ainsi, la Chine pourra atteindre deux objectifs concomitamment : contrôler les rouages des économies locales des Etats africains et obtenir le contrôle des infrastructures vitales afin d'assurer un mouvement des biens efficient et sécurisé dans le cadre de la nouvelle route de la soie.

En outre, la Chine pourrait aussi user de son emprise financière sur les Etats africains afin d'influencer leur politique étrangère conformément à ses intérêts. Dans cette perspective, il serait bien indiqué d'affirmer que la Chine est en passe de gagner au-delà de l'exploitation des matières

²⁹ KENNEDY P., *Op.cit.*

stratégiques africaines et du remboursement des prêts consentis aux Etats africains.

Par conséquent, les Etats africains devront s'abstenir de recourir à des emprunts chinois de manière excessive et irresponsable. Dans ce contexte, les Etats africains, en particulier ceux dotés d'importantes matières stratégiques, devraient faire preuve de transparence et de rigueur budgétaire afin d'épargner des ressources financières durant les cycles de hausse des prix de matières stratégiques. En outre, ces Etats devraient impérativement élaborer des politiques économiques crédibles en vue d'assurer que les prêts consentis auprès des créanciers étrangers permettent réellement de stimuler la croissance économique dans le moyen terme.

En Octobre 2018, le Sénat américain a voté, par 93 voix pour et une voix contre, le '*Build Act*' instituant une nouvelle agence internationale de développement : *International Development Finance Corporation* (IDFC). Officiellement, L'IDFC, doté d'un budget de 60 milliards de dollars américains pour 7 ans, vise à promouvoir le développement dans les pays pauvres du monde.

En réalité, le véritable objectif de l'IDFC est celui de contrecarrer l'influence chinoise en Afrique. En effet, les Etats-Unis considèrent l'engagement chinois en Afrique, en particulier les prêts faramineux accordés par Beijing aux Etats africains, comme une menace pour leur sécurité nationale ainsi que leur hégémonie mondiale.

De toute évidence, les Américains redoutent que la Chine, à terme, caresse l'ambition de limiter l'accès des sociétés multinationales américaines aux ressources stratégiques africaines ainsi que de réduire l'influence politique des Etats-Unis en Afrique. Dans ce contexte, l'arrivée de l'IDFC dans l'arène économique africaine constitue un atout pour le continent tant elle renforce la marge de manœuvre des Etats africains. Dans cette perspective, les Etats africains devraient équilibrer les emprunts consentis auprès des acteurs chinois et américains en vue de préserver leurs souverainetés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABI-HABIB M., « How China got Sri Lanka to cough up a port », dans *The New York Times*, 25 Juin 2018.
- ALDEN C., « China and Africa ; a new development partnership », dans *Strategic Analysis*, n°32 (2), 2008.
- ALDEN C., « China in Africa », dans *Survival*, n°47 (3), 2005.
- ALDEN C., « *China in Africa* », Zed Book Publishers, Londres, 2007.
- Anonyme, « Sino-African Cooperation to Rise to New High », dans *Quotidien du Peuple*, Pékin, 10 mars 2000.
- BISWAS K.A et TORTAJADA C., « How new Silk Road will cement China as major trading partner for Africa », dans *The conversation*, 20 août 2018.
- BRAUTIGAM D. et XIAOYANG T., « China's engagement in African agriculture : "down to the countryside" », dans *The China Quarterly*, n°109, 2009.
- BRAUTIGAM D., « Close encounters: Chinese business networks as industrial catalysts in sub-Saharan Africa », dans *African Affairs*, n°103, 2003.
- BRAUTIGAM D., *The dragon's gift: the real story of China in Africa*, Oxford University Press, New York, 2009.
- BRAUTIGAM D., *Will China feeds Africa ?*, Oxford University Press, 2015.
- CARMODY P. et TAYLOR I., « Flexigemony and force in China's geoeconomic strategy in Africa: Sudan and Zambia compared », Institute for International Integration Studies, dans *Discussion Paper*, n° 227, 2009.
- CHENG A. « Will Djibouti become latest country to fall into China's debt trap ? », dans *Foreign Policy*, 31 Juin 2018.
- China-Africa Research Initiative, *Chinese loans to African governments*, School of Advanced International Studies, John Hoskins University, Washington DC, 2018.
- COLLINS T., « Most African countries have debt levels that are manageable », dans *African Business*, IMF Africa head, 6 Juin 2018.

- CORKIN L., BURKE C. et DAVIES M., « China's role in the development of Africa's infrastructure », dans *Working paper in African Studies*, School of Advanced International Studies, Washington DC, 2008.
- DAVIES M. et CORKIN L., *China in Africa : mercantilist predator, or partner in development ?*, Institute for Global Dialogue and the South African Institute of International Affairs, Midrand et Johannesburg, 2007.
- DAVIES M. et CORKIN L., *China's entry into Africa's construction sector: the case of Angola*, in Le PERE G. (éd). 2007.
- DIOP M., « Chine-Afrique: La dette Chinoise et le risque d'étranglement du continent », dans *Media Digital Marocain*, 3 Septembre 2018.
- FIFIELD A., « China pledges \$60 billion in aid and in loans to Africa, no "political condition attached" », dans *Washington Post*, 3 Septembre 2018.
- GAYE A., *Chine-Afrique le dragon et l'autruche : Essai d'analyse de l'évolution contrastée des relations sino-africaines : saint ou impie alliance du XXIe siècle*, L'Harmattan, Paris, 2006.
- HABIB A., « Western hegemony, Asian ascendancy and the new scramble for Africa », in AMPIAH K. et NAIDU S. (eds). *Crouching tiger, hidden dragon ? Africa and China*. Scottville: University of Kwazulu, Natal Press, Natal, 2008.
- HAIRONG Y. et SAUTMAN G., « Chinese farms in Zambia: from socialist to "agro-Imperialist" engagement ? », dans *Journal of African and Asian Studies*, n°9, 2010.
- HOLSLAG J., « China's new mercantilism in Central Africa », dans *Journal of African and Asian Studies*, n°5 (2), 2006.
- KAPLINSKY R., « What does the rise of China do for the Industrialisation in SSA? », dans *Review of African Political Economy*, n°35 (115), 2008.
- KENNEDY P., *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot et Rivages, Paris, 2004.

- LEE M.C., « Uganda and China: unleashing the Power of the dragon », dans *Current African Issues*, n°33, 2007.
- LEE M.C., « The 21st Century Scramble for Africa », dans *Journal of Contemporary African Studies*, n°24 (3), 2006.
- LOCKHART A.B., « China's 900 billion new silk road. What you need to know », dans *World Economic Forum*, 26 Juin 2017.
- OLINGO A., « China plans to sell off its African infrastructure debt to investors », dans *The East African*, 5 Novembre 2018.
- RFI, « La dette cachée du Congo-Brazzaville », sur la Radio France Internationale, 2 Aout 2017.
- SUN L.M., « Understanding China's Agricultural Investments in Africa », dans *Occasional Paper*, n° 102, South African Institute of International Affairs, 2011.
- TAYLOR I. *China's new role in Africa*, London Lynne Rienner Publishers, 2009.
- TAYLOR I., « China's oil Diplomacy in Africa », dans *International Affairs*, n°82 (5), 2006.
- The Associated Press, « China Resumes Ties With Sao Tome, Which Turned Away From Taiwan », dans *The New York Times*, 26 Décembre 2016, disponible sur www.nytimes.com.
- TULL D.M., « China's Engagement in Africa: scope, significance and consequences », dans *Journal of Modern African Studies*, n°44 (3), 2006.
- VALERIE N., « La stratégie africaine de la Chine », dans *Politique Etrangère*, 2006.
- VEASNA V. et SOVINDA P., « Cambodia, Sri Lanka and the China debt trap », dans *East Asia Forum*, 18 Mars 2017.
- VINES A., « The scramble for resources: African case studies », dans *South African Journal of International Studies*, n°13 (1), 2006.